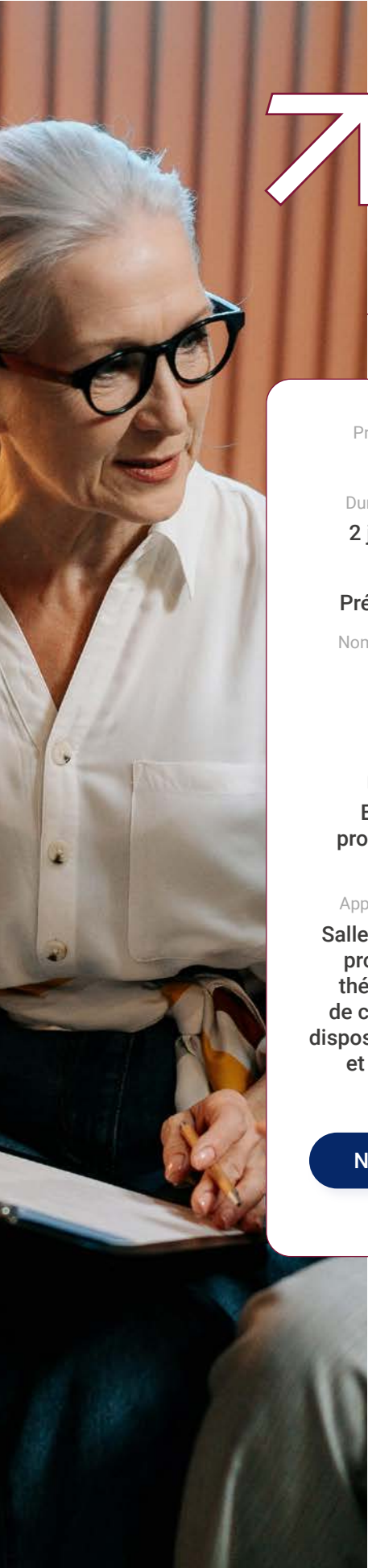




Formation vie affective et sexuelle





Présentiel

Formation vie affective et sexuelle

Prix de la formation

2400

Durée de la formation

2 journées (14h)

Format

Présentiel ou visio

Nombre de participants

1 à 12

Prérequis

Aucuns

Public concerné

Ensemble des professionnels des ESSMS.

Approche pédagogique

Salle dédiée, supports projetés, exposés théoriques, études de cas, quizz, mise à disposition des supports et logiciel qualité interactif !

Nous contacter

Longtemps niée ou perçue comme un sujet sensible, la vie intime, affective et sexuelle est aujourd'hui reconnue comme une composante essentielle du bien-être et de la dignité des personnes accompagnées.

Cette formation vous donne les clés pour comprendre les enjeux de la VIAS en ESSMS, adopter une posture professionnelle adaptée et structurer une démarche institutionnelle conforme aux recommandations HAS et à la circulaire DGCS du 5 juillet 2021.

Une approche concrète et opérationnelle, ancrée dans le quotidien des équipes, pour passer du tabou à l'accompagnement et inscrire la VIAS dans la démarche qualité de votre établissement.

Les objectifs de la formation

- ✓ **Comprendre** les enjeux, le cadre juridique et éthique de la vie intime, affective et sexuelle (VIAS) des personnes accompagnées en ESSMS.
- ✓ **Identifier** les représentations, les freins et les leviers individuels, collectifs et institutionnels autour de la VIASS.
- ✓ **Adopter** une posture professionnelle favorisant une approche positive, respectueuse et sécurisante de la VIAS au quotidien.
- ✓ **Contribuer** à la mise en oeuvre d'une démarche institutionnelle VIAS adaptée, en cohérence avec les recommandations HAS et le référentiel d'évaluation

Comment financer cette formation ?

Cette formation relève de la formation professionnelle continue. Elle peut être financée directement par votre établissement ou sur fonds propres.

Programme de formation

Module 1 • 2 heures 30

Comprendre la VIAS et ses enjeux ESSMS

- Définition de la VIAS et approche positive : dignité, bien-être, santé sexuelle (OMS).
- Représentations sociales, tabous, idées reçues et freins individuels.
- Spécificités selon les publics : handicap, grand âge, protection de l'enfance, santé mentale
- Enjeux pour les personnes accompagnées, leurs proches et les professionnels.

Module 2 • 1 heure

Connaître le cadre de référence

- Droit fondamentaux des personnes accompagnées : repères clés.
- Circulaire du 5 juillet 2021 et recommandation HAS de février 2025.
- Notion de consentement et protection juridique : repères pour la pratique.
- Lien avec le référentiel d'évaluation HAS et la thématique «Droits de la personne accompagnée».

Module 3 • 3 heures 30

Adopter une posture professionnelle adaptée

- Travailler ses représentations et adopter une écoute active et bienveillante.
- Repérer et accueillir les questions, désirs et demandes des personnes accompagnées.
- Respect de l'intimité, de la confidentialité et place des familles, proches et tuteurs.
- Intégrer la VIAS dans le projet personnalisé et analyser des situations de terrain.

Module 4 • 3 heures

Prévenir les risques et réagir face aux violences

- Santé sexuelle : prévention des IST, contraception, grossesses non désirées.
- Genre, identité de genre, orientation sexuelle : repères et postures.
- Repérer les comportements sexuels inadaptés, les violences et les cyberviolences.
- Réagir face à une situation préoccupante : alerte, signalement, lien avec la bientraitance et la FEI.

Module 5 • 2 heures

Structurer une démarche institutionnelle VIAS

- Portage institutionnel et rôle du référent VIAS.
- Élaboration d'une charte VIAS, de procédures internes et aménagement d'espaces privés.
- Intégration dans le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement et contrat de séjour
- Articulation avec le CVS, les familles, les partenaires et la démarche qualité.

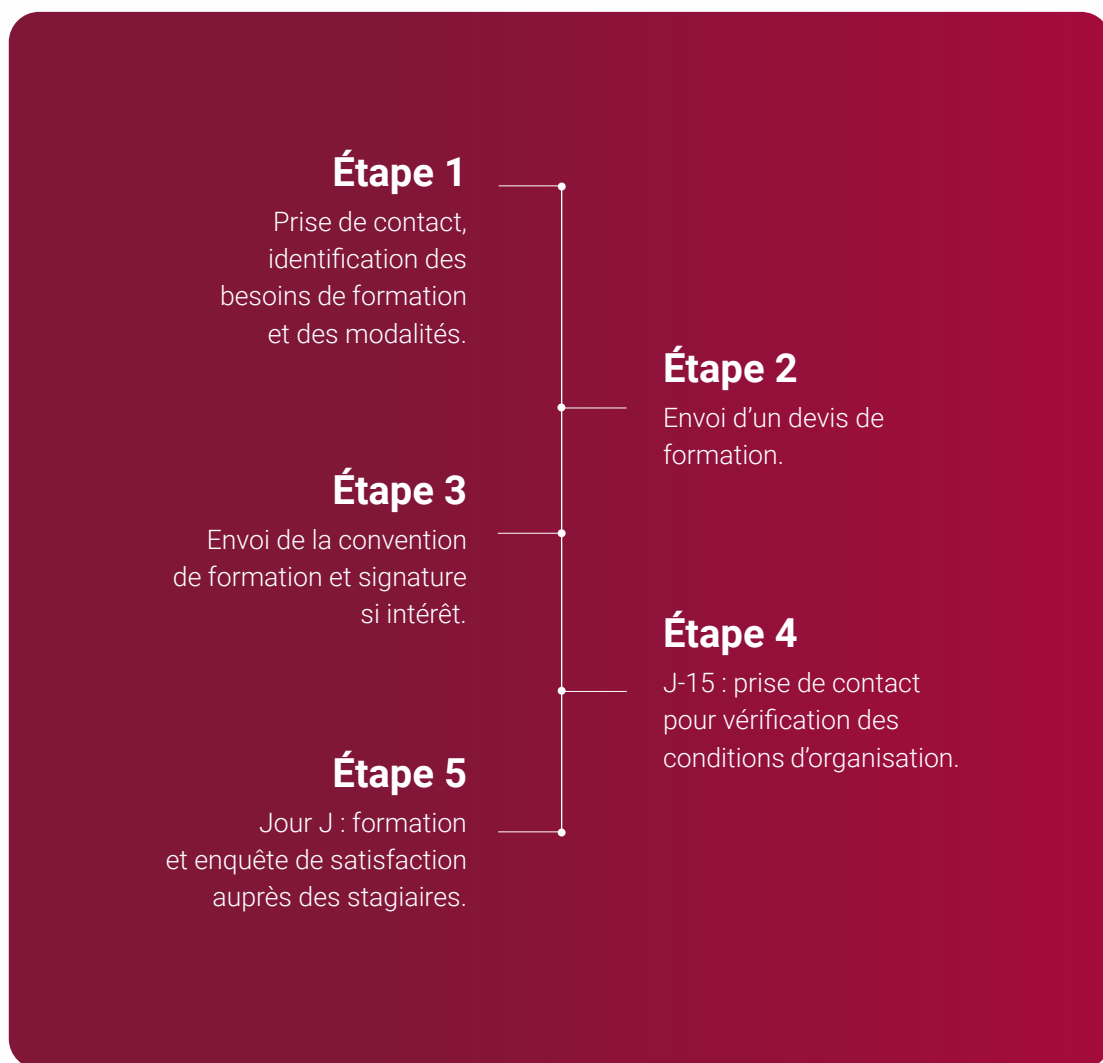
Module 6 • 2 heures

Construire et déployer un plan d'actions VIAS

- Réaliser un état des lieux et identifier les ressources et partenaires.
- Définir un plan d'actions priorisé : sensibilisation, formation, outils, aménagements.
- Décliner la VIAS dans les projets personnalisés et les pratiques d'accompagnement.
- Évaluer l'impact et inscrire la démarche dans une dynamique pluriannuelle d'amélioration continue.



Modalités d'accès



Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la session, sauf adaptation spécifique convenue. Le délai moyen entre la demande et l'entrée en formation est de 2 à 4 semaines.



Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- Entretien d'analyse des besoins en amont pour adapter la formation aux attentes du (des) bénéficiaire(s)
- Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation
- Contrôle de la présence en formation via émargement digitalisé
- Enquête de satisfaction à chaud pour noter la formation par les apprenants.

Modalités d'évaluation

- Évaluation de pré-formation en amont pour sonder les attentes et diagnostiquez le besoin avant la session
- Évaluation à froid pour mesurez l'impact professionnel de la formation pour entrer dans une démarche qualité quantitative
- Questionnaire pour les managers des apprenants afin d'évaluer la pertinence de la formation et son impact
- Chaque session donne lieu à une évaluation via un QCM à l'issue de la formation pour évaluer les compétences acquises et ainsi l'évaluation de l'atteinte des objectifs visés

Équipe pédagogique

Nos formatrices et formateurs disposent d'une double expertise : une maîtrise approfondie de leur domaine d'intervention et une solide expérience de terrain dans le secteur concerné. Pour chaque projet de formation, le profil le plus pertinent est sélectionné en fonction du thème abordé et du type d'établissement accompagné. Pour nous contacter :



Pierre BARA

Directeur Général de Qualineo Performance

pierre@qualineo.io

06 70 20 54 08

Référent pédagogique, handicap, administratif et technique

Attestation de fin de formation

Une attestation de fin de formation et un certificat d'assiduité sont remis aux participants dès lors qu'ils ont suivi l'intégralité de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)



L'ensemble de nos formations est accessible aux PSH. Une analyse est systématiquement réalisée en amont pour adapter les modalités pédagogiques et logistiques si nécessaire. Un référent handicap est mobilisable à tout moment.



Qualineo
Performance



Révélez vos équipes, montez en compétences

FORMATIONS • AUDITS • CONSEILS

[Nous contacter](#)